

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

AUGMENTATION DE L'ACTIVITE DE NETTOYAGE LESSIVIEL

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

PFEIFFER VACUUM SAS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. OCHALEK

Directeur HSE et Sces Techniques

RCS / SIRET

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 0 | 8 | 5 | 9 | 8 | 0 | 3 | 5 | 7 | 0 | 0 | 0 | 5 | 8 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

Forme juridique

Société par Action Simplifiée

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))   |
|-----------------------------------|--|
| Rubrique n°1                      | Installation classée pour la protection de l'environnement soumise à enregistrement (rubrique 2563).<br>Le site est également soumis à d'autres nouvelles rubriques, mais seulement au niveau du seuil de déclaration. |

**4. Caractéristiques générales du projet**

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

En 2008, l'ensemble des activités de traitement de surface étaient déclarées sous la rubrique 2565 (par voies chimique) et 2564 (dégraissage avec des solvants organiques).

Le site possédait un volume total pour la rubrique 2565 de 4 330 L, dont 3530L étaient des procédés lessiviels et 800L du traitement chimiques (acide, soude...).

Néanmoins l'entreprise prévoyait de transformer les installations utilisant des solvants organiques (rubrique 2564) par des procédés lessiviels et ont anticipé les remplacements.

Le site a donc été autorisé pour la rubrique 2565 à 6 500L dont 5 800L de procédés lessiviels.

Aujourd'hui le site ne possède plus que 540L de bassins de traitement par voie chimique, soumis à déclaration vis-à-vis de la rubrique 2565.

La rubrique 2563, concernant le nettoyage lessiviel, a été créée en décembre 2013 et représente la grande majorité des traitements de surface du site.

Le volume total de l'ensemble des baignoires de traitement lessiviels est d'environ 22 300 L actuellement et de 27 300 L d'ici 2022.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet était de remplacer au maximum le traitement par solvant organique au profit du traitement lessiviel. L'augmentation de la production du site et les nouveaux produits créés par le service Recherche et développement ont entraîné également une augmentation des besoins de traitement, et une diversification des méthodes de nettoyage lessiviel.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Il n'y a pas de travaux en lien avec cette activité: les machines ont été installées dans des bâtiments existants.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site possède actuellement 25 machines permettant de réaliser cette activité de nettoyage de surface, et prévoit d'investir dans une nouvelle machine de nettoyage lessiviel en 2022.

Ce parc machine est composé de diverses fontaines de dégraissage ou nettoyage par ultra son (volumes variants autour de 100L), et de plus gros équipements avec plusieurs baignoires de tailles variables (de 300L à 2 100 L).

Les petites machines fonctionnent essentiellement avec le produit ZF 113, et les plus grosses avec divers produits SURTEC dans des proportions variables.

Dix machines sont situées dans les halls de production 1 et 2, cinq machines sont situées dans le bâtiment dédié au service après-vente des pompes, six fontaines sont présentes pour les zones de maintenance, et quatre machines dans divers bâtiments du site nécessitant un traitement de surface.

Un tableau listant les différents équipements de nettoyage, leurs localisations, ainsi que les volumes des baignoires, les produits utilisés et leurs FDS est disponible dans le Dossier de déclaration joint en annexe.



#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les installations concernées par ce cas par cas ne sont pas soumises à autorisation au titre des ICPE, ni au titre de la loi sur l'eau.

Il s'agit essentiellement de l'évolution du régime de déclaration au régime d'enregistrement pour la rubrique 2563 (augmentation des volumes de nettoyage lessiviel) sur un site qui était historiquement à autorisation (avec arrêté préfectoral d'autorisation en date du 21 août 2008, toujours en vigueur) mais passé sous le régime d'enregistrement du fait de l'évolution de la nomenclature ICPE.

Pour information le dossier de déclaration de modification (joint en annexe), présente aussi des nouvelles rubriques soumises à déclaration: 1978-5 (utilisation d'éthanol pour nettoyage ponctuel) et 2940 (cabine de peinture citée dans l'arrêté préfectoral mais non classée).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques  | Valeur(s) |
|---|-----------|
| Volume total des produits mis en œuvre pour les activités de nettoyage/dégraissage par des procédés utilisant des liquides à base aqueuses (en tenant compte de l'investissement dans une nouvelle machine prévu en 2022) : | 27 300 L  |

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

98 avenue de brogny BP2069  
74 009 ANNECY

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 6° 7' 36" E Lat. 45° 55' 19" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?   |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les ZNIEFF de type II les plus proches du site sont l'ensemble fonctionnel formé par le lac d'Annecy (2,2 km au Sud) et le centre du Massif des Bornes (3,3 km au sud Est). Les ZNIEFF de type I les plus proches sont Le Fier dans la traversée de l'agglomération annécienne (700m à l'Est) et le marais de Côte Merle (1,5 km à l'Est). Les activités n'ayant pas d'impact sur les sols ou les eaux, elles n'auront pas d'impact sur ces ZNIEFF. |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone la plus proche est Le Bois des Côtes - Marais de Côte Merle à environ 2 km à l'Est du site.   |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les zones protégées les plus proches du site sont le Parc Régional du Massif des Bauges (4,5 km au Sud) et la réserve naturelle nationale le Roc de Chère (10km au Sud Sud Est).  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Un plan de prévention du bruit a été établi le 12 mars 2021 pour la commune d'Annecy.<br>L'avenue de Brogny (ou est situé le site de PFEIFFER VACUUM SAS) est concernée par les enjeux de ce plan de prévention du bruit.<br>Néanmoins les machines de nettoyage lessiviel, situées à l'intérieur des bâtiments ne sont pas des activités sources de nuisances sonores.   |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site de PFEIFFER VACUUM SAS est en dehors de tout périmètre de site classé ou inscrit, de site patrimoniaux remarquable ou de monument historique.   |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |



|   |                                     |                                     |   |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Il existe un PPRT sur la commune d'ANNECY(approuvé en 2011), mais la limite de ce PPRT est située à environ 4 km au Sud du site. L'installation ne sera donc pas concernée par ce risque technologique.<br>Il existe un PPRN sur la commune d'Annecy (approuvé le 29/01/2009) mais Pfeiffer Vacuum est dans une zone à contraintes moyennes, en dehors des zones de risques d'inondation, de crues torrentielles, de mouvements de terrain. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>  |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les sites NATURA 2000 les plus proches du site sont respectivement le réseau de zones humides de l'albanais (7 km au Sud Ouest) et Les Frettes - massif des Glières (9 km au Nord-Est).<br>Les activités n'auront pas d'impact sur ces ZNIEFF.  |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les sites classés les plus proches, sont les Canaux du Thiou et du Vassé, à proximité du lac, à environ 2 km au Sud du site. Le site de Pfeiffer Vacuum SAS n'ayant pas de rejets industriels aqueux, en dehors des rejets sanitaires, il n'y aura pas d'impact sur ce site.  |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel  |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site présente une augmentation de consommation d'eau potable de 8% par rapport à 2006 (environ 23 m3/jour dont seulement quelques litres utilisées pour les machines lessivielles).<br>Cette augmentation est due pour plus de 90% à l'augmentation des effectifs (besoin en eaux sanitaires) mais le ratio L/personne/jour a été fortement diminué :<br>2006 :36,6 L/pers/jour<br>2019 :28,2 L/pers/jour.<br>Cette eau est prélevée sur le réseau communal. |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les machines ont été installées dans des bâtiments existants.   |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Milieu naturel          | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les rejets industriels issus de ce nettoyage lessiviel sont traités au sein de la station de traitement de PFEIFFER VACUUM et seuls les eaux sanitaires sont rejetées dans le réseau communal.<br>Les rejets atmosphériques sont surveillés régulièrement et respectent les seuils imposés pour l'arrêté préfectoral.<br>Cette activité ne présente pas d'impact sur la biodiversité.   |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |



|                  |  |   |  |   |
|------------------|--|---|--|---|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  | Les produits lessiviels sont stockés sur rétention ou dans les chambres des machines, sur des sols étanches. Cette activité ne présente pas de rejet liquide dans le milieu naturel (le site possède sa propre station de traitement des effluents et recycle les eaux industrielles).<br>Le rejets atmosphériques sont surveillés et ne présentent que peu de danger (rejets acides ou alcalins, respect des seuils imposés).<br>De plus il n'a pas été identifié de zones à sensibilité particulière dans le point 5.2 du présent formulaire au niveau du site. |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  | Il existe un PPRT sur la commune d'ANNECY(approuvé en 2011), mais la limite de ce PPRT est située à environ 4 km au Sud du site. L'installation ne sera donc pas concernée par ce risque technologique.   |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>   | La commune d'Annecy est concernée par un PPR approuvé en 2009.<br>Néanmoins, le site n'est pas concerné par les aléa mouvement de terrain, ni par les risques inondation et crue torrentielle.  |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  | L'augmentation de 20% du trafic depuis 2008 n'est lié qu'à l'augmentation des emplois puisqu'il ne concerne que les véhicules du personnel.<br>L'augmentation des volumes de traitement n'a pas engendré une augmentation du trafic routier. En effet les produits étant fortement dilués dans l'eau, la consommation reste faible et l'approvisionnement en produits reste ponctuel.   |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | Le site est en non conformité vis à vis des seuils de niveaux sonores imposés par leur arrêté préfectoral et une demande de réajustement a été faite par PFEIFFER VACUUM SAS, puisque le bruit résiduel mesuré dépasse le seuil réglementaire. La zone d'implantation du site est une zone urbaine dense, concerné par un fort trafic routier et l'avenue est concernée par un plan de prévention du bruit. Néanmoins cette activité de nettoyage lessiviel ne génère que peu de bruit, et elle située à l'intérieur des bâtiments.                               |

|                  |   |                                     |                                     |   |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
|                  | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>L'activité n'est pas génératrice d'odeurs.</p>   |
|                  | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>L'activité n'est pas génératrice de vibrations.</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>L'activité est réalisée à l'intérieur des bâtiments et ne nécessitent pas un éclairage particulier.</p> <p>Le site est situé en zone urbaine, déjà soumise à de l'éclairage.</p>   |
| <b>Emissions</b> | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Les rejets des machines sont canalisés et ceux issus du bâtiment CREA sont également traités.</p> <p>Une surveillance annuelle est réalisée et permet de vérifier que les seuils imposés par l'arrêté préfectoral sont respectés (acides et alcalins).</p> <p>L'augmentation du nombre de machines lessivielles n'a pas d'impacts significatifs sur les rejets atmosphériques.</p>   |
|                  | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Les eaux des lignes de traitement de surface sont dirigées vers la station de traitement du site. Ces eaux sont ensuite recyclées et réutilisées sur les lignes de traitement. Aucun rejet d'eau de process n'est réalisé dans le milieu naturel ou le réseau communal d'eaux usées.</p>   |
|                  | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p>  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Les bains usés et les surverses des bains de rinçage des lignes de traitement de surface sont dirigés vers la station de traitement. Il n'y a aucun rejet d'effluent liquide dans le réseau d'assainissement provenant des lignes de traitement de surface.</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Les bains usés lessivielles sont traités par une station de traitement interne. L'augmentation du nombre de machines lessivielles a été régulière au cours des années précédentes, présentant une augmentation des flux de la station de traitement des effluents. Pfeiffer Vacuum SAS a mis en place des mesures permettant l'augmentation de la durée de vie des bains. Les boues issues de cette station sont des déchets valorisables. La quantité de ces boues est restée constante malgré l'augmentation du nombre de machines lessivielles.</p> |



|   |   |                          |                                     |  |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Patrimoine /<br/>Cadre de vie<br/>/ Population</b> | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|   | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les incidences susceptibles d'être générées par cette activité de nettoyage lessiviel sont limitées.

Un descriptif des activités du site, du fonctionnement de la station de traitement des effluents liquides, l'ensemble des impacts liés à cette activité (ainsi que les autres activités liées aux nouvelles rubriques à déclaration), de même que les mesures mises en place afin de limiter les impacts du site sont détaillés dans le Dossier de déclaration de modification joint en annexe.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cette activité de nettoyage lessiviel ne présente comme seul rejet vers l'extérieur du site, que des rejets atmosphériques canalisés, dont une partie est traitée avant rejet. Les prescriptions de l'arrêté préfectoral d'août 2008 sont respectées pour tous les rejets sur les acides (H+) et les alcalins exprimés en OH-.

L'augmentation du nombre de machines lessivielles n'aura pas d'impacts significatifs sur les rejets atmosphériques.

Les eaux industrielles sont traitées dans une station sur le site et recyclées et les boues de la station sont traitées en tant que déchets dangereux.

Cette augmentation de l'activité de nettoyage lessiviel ne nécessite donc pas d'évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |



### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet  |
|--|
| Annexe 7 Dossier de déclaration de modifications |

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus




Fait à

ANNECY

le

25/06/21

Signature

P. Schalek  


**Pfeiffer Vacuum SAS**  
98, avenue de Brogny - BP 2069  
74009 Anancy Cedex - France  
n° Siren 085 980 357